

LES BANDELETTES SOUS-URÉTRALES OU TRAITEMENT DES FUITES URINAIRES

Les fuites urinaires à l'effort sont la conséquence de l'altération des structures de soutien de la vessie et de l'urètre.

Cette altération à l'origine des fuites urinaires est le plus souvent d'origine obstétricale. Les accouchements multiples, difficiles et les traumatismes obstétricaux sont les facteurs de risque les plus fréquents. L'objectif de cette intervention est de corriger ce défaut de soutien en positionnant sous l'urètre une bandelette synthétique non résorbable en polypropylène.

Elle se réalise le plus souvent en ambulatoire (sur la journée).

Les résultats sont excellents et le plus souvent définitifs.

AVANT L'OPÉRATION

Je vous prescrirai un examen bactériologique urinaire à réaliser 10 jours avant l'intervention afin de vérifier l'absence d'infection urinaire. Si une infection est présente, un traitement antibiotique adapté vous sera prescrit pour pouvoir vous opérer dans de bonnes conditions. La présence de règles éventuelles n'est pas un problème. Vous entrerez à la clinique le jour de l'opération.

L'OPÉRATION : LE POSITIONNEMENT DE BANDELETTES SOUS-URÉTRALES

Ce traitement des fuites urinaires par positionnement de bandelettes sous-urétrales est réalisé par voie vaginale, le plus souvent sous anesthésie générale ou anesthésie loco-régionale (péridurale). Ce point sera discuté avec l'anesthésiste lors de la consultation pré-opératoire.

Je pratiquerai 3 courtes incisions:

- l'une à l'intérieur du vagin sous l'urètre,
- les deux autres à la racine des cuisses.

La bandelette sous-urétrale est ensuite positionnée sans tension sous l'urètre par ces incisions à l'aide de 2 aiguilles spécialement adaptées à cette procédure.

Toutes les incisions sont suturées à l'aide de fils résorbables ne nécessitant aucun soin post opératoire particulier.

Une sonde urinaire sera posée en début d'intervention et retirée le plus souvent avant votre réveil.

La durée habituelle de ce geste chirurgical est inférieure à 30 minutes.

LES BANDELETTES SOUS-URÉTRALES OU TRAITEMENT DES FUITES URINAIRES

APRÈS L'OPÉRATION

- De retour dans votre chambre, vous pourrez vous lever, boire et vous alimenter.
- L'infirmière vérifiera que vous videz correctement votre vessie à l'aide d'un simple appareil d'échographie (bladder-scan).

Vous pourrez rentrer chez vous après mon passage, munie:

- d'une ordonnance d'antalgiques,
- d'un arrêt de travail (2 semaines en moyenne) si nécessaire,
- et d'une date pour votre rendez-vous postopératoire

A LA MAISON

Vous pourrez reprendre rapidement vos activités habituelles. Vous constaterez probablement que vous urinez différemment avec un jet plus faible. Prenez votre temps pour uriner afin de vider totalement votre vessie, sans effort.

TRÈS IMPORTANT

Pendant un mois les activités suivantes sont interdites : port de charges lourdes (> 5 kg), sport, danse, rapports sexuels, bains.

LES RISQUES DU TRAITEMENT DES FUITES URINAIRES

Les risques de ce geste chirurgical gynécologique sont les risques classiques de toute intervention (saignement, hématome, infections, phlébite...).

Il existe également des risques spécifiques.

- Pendant l'opération, une lésion directe de la vessie ou de l'urètre peut survenir.
- Après l'opération, les complications suivantes sont possibles :
 1. une infection urinaire qui se manifesterait le plus souvent par des brûlures en urinant,
 2. des difficultés à uriner voire un blocage urinaire justifiant un avis médical en urgence,
 3. des douleurs à la racine des cuisses pouvant persister plusieurs semaines,
 4. un défaut de cicatrisation vaginale avec extériorisation de la bandelette se manifestant par des pertes et/ou des saignements minimes, parfois longtemps après l'opération, et pouvant nécessiter une ré-intervention.

Pour plus d'informations, contactez-moi :

prendre RDV par Doctolib : [cliquez ici](#)

email : contact@docteurmarpeau.com